COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

ALLIANCE DES FEMMES DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

Prochain Plan d'action pour les langues officielles
L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne fait front commun avec les organismes francophones de partout au pays

Ottawa, le 27 novembre 2026 – *L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne (AFFC) joint sa voix à celle d'organismes francophones partout au pays pour réclamer que le prochain Plan d'action pour les langues officielles fasse véritablement la différence pour freiner le déclin du français et mette la francophonie sur le chemin de la croissance. Notre présidente Nour Enayeh participait d'ailleurs ce matin à la conférence de presse tenue par la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada et ses 24 membres.*

« La francophonie canadienne est plurielle et diverse, c'est ce qui en fait sa plus grande force. Ensemble, nous demandons au gouvernement de faire du prochain Plan d'action un levier réel pour assurer la vitalité de nos communautés, y compris les femmes francophones et acadiennes. Les femmes francophones et acadiennes contribuent à la hauteur de 119 milliards de dollars à l'économie de pays, ce qui représente environ 4% du PIB. Investir dans les femmes francophones et acadiennes, c'est investir dans la vitalité de nos communautés, la transmission du français et l'avenir de la francophonie canadienne », a déclaré Nour Enayeh, présidente de l'AFFC.

Avec la FCFA, l'AFFC demande que ce plan s'articule sur cinq priorités, soit :

1. *Investir dans sept grands chantiers de vitalité, incluant l'éducation et l'apprentissage, la culture, l'immigration francophone, les services en français, les infrastructures, l'intelligence artificielle et la découvrabilité, ainsi que le commerce et le rayonnement international.*
2. *Adopter une approche différenciée pour s'adresser aux disparités et différences entre les différentes communautés, notamment par la création de fonds asymétriques pour répondre à des problématiques propres à chaque province et territoire et à chaque secteur.*
3. *Consolider les organisations qui sont au cœur de la capacité de vivre en français, notamment en leur assurant un financement de base stable.*
4. *Reconduire les sommes historiques du Plan d'action pour les langues officielles 2023-2028, en les indexant pour l'inflation (4,7 milliards $) et en y ajoutant de nouveaux investissements de 3,8 milliards $ pour la francophonie.*
5. *Intégrer une lentille francophone dans les grands programmes du gouvernement du Canada afin qu'ils produisent des retombées pour nos communautés.*

L'Alliance des femmes de la francophonie canadienne rappelle que le Parlement a modernisé la Loi sur les langues officielles en 2023 pour mettre fin au déclin du français au pays et que cela impose de nouvelles obligations qui doivent se refléter dans le prochain Plan d'action pour les langues officielles.

« Les demandes du secteur des femmes sont claires, il est nécessaire d'assurer un financement de fonctionnement stable et pluriannuel, ainsi qu'un fonds dédié aux organismes de femmes francophones et acadiennes. Un tel

investissement permettrait d'assurer une stabilité indispensable, de renforcer le leadership des femmes dans tous les secteurs, de promouvoir l'égalité, de soutenir l'autonomisation économique et sociale des femmes et de contribuer à la transmission de la langue française aux générations futures. Les femmes sont au cœur du développement et de la vitalité de nos communautés, leur rôle de gardiennes et passeuses de la langue doit être reconnu », conclut Mme Enayeh.

– 30 –

Renseignements :
L'AFFC assure la mobilisation et le développement de son réseau pour mieux défendre les droits des femmes francophones et acadiennes et ainsi, créer une société féministe et inclusive.

Source :
Alexandra Lafontaine, directrice générale par intérim
Alliance des femmes de la francophonie canadienne
direction.adjointe@affc.ca